

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NANT

Séance du 14 avril 2025

Nombre de conseillers en exercice : 15 Quorum : 8 Présents : 11 Votants : 14 Procurations : 3

Date de convocation : 7 avril 2025

Date d'affichage : 7 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril à 18h00,

Le Conseil Municipal de Nant, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Richard FIOL, Maire.

Étaient présents : Richard FIOL, Alain DELMAS, Anne-Marie FRENEHARD, Michel VERNHETTES, Claude AROCAS, Michèle BARASCUD, Jean-Pierre CHARALAMBOS, Magali COULET, Paulette FOURNIER, Christian JULIAN, Sabine THOMAS. Madame Sabine THOMAS est arrivée à 18h12.

Était absent : Lionel CAYRON

Représentés :

- Yvan BOUAT représenté par Richard FIOL
- Jean-François GALLIARD représenté par Alain DELMAS
- Virginie GOVIGNON représenté par Paulette FOURNIER

Objet : Subventions aux associations 2025

Délibération n° 2025-24

Suite aux demandes des associations de la commune et compte tenu de leur activité, M. le Maire présente le tableau d'attribution ci-dessous :

Subventions aux associations	2025 Montant attribué
AAPPMA de Nant – St Jean - Sauclières	0.00 €
ADMR Larzac Dourbie	500.00 €
Amicale sapeurs-pompiers	1 000.00 €
APE de l'école du Roc nantais	1 000.00 €
Amicale des propriétaires et chasseurs Nant	0.00 €
Association cynégétique des agriculteurs propriétaires et chasseurs de Nant	0.00 €
Diane Nantaise	0.00 €
Association Chasse et Loisirs des Liquisses	100.00 €
Association Saint Jacques (ASJ)	0.00 €
Nant, Nature et Patrimoine	500.00 €
Nant culture loisirs	0.00 €
Centre de santé polyvalent	15 000.00 €
Les Aînés du Roc	500.00 €
Les amis de l'Eglise de St Michel de Rouviac	300.00 €
Comité des fêtes	1 000.00 €
Festival des Hospitaliers	4 000.00 €
FNACA Comité de Nant – St Jean - Sauclières	200.00 €

Sport Santé bien être pour tous à Nant	500.00 €
Jeunesse sportive Nant	1 500.00 €
Les amis de la Barbaresque	0.00 €
Les Cantarels de la Dourbie	300.00 €
Les Liquissols	300.00 €
Union des commerçants et artisans UCA	1 000.00 €
Les Amis de St Martin du Durzon	300.00 €
Groupe spéléologique Nantais	300.00 €
Passion Rallye Aveyron	300.00 €
L'Association des habitants de St Sauveur et des fermes environnantes	300.00 €
Gorges du Trevezel et Aven noir	300.00 €
Association Ecole Arts Martiaux Grands Causses	300.00 €
Retro Movies	300.00 €
Nant en Transition	300.00 €
Mas Razal	300.00 €
Sourire intérieur	0.00 €
Association des jeunes citoyens	300.00 €
Horizons Nantais	0.00 €
Association Boules Lyonnaises Nant	300.00 €
Les Amis de l'orgue de l'abbatiale St Pierre de Nant	300.00 €
Vivre à Cantobre	300.00 €
TOTAL	31 600.00 €

Une enveloppe globale de 35 000.00 € est inscrite au budget de l'exercice 2025 pour les subventions aux associations communales. Cette enveloppe attribue les subventions aux associations qui en font la demande et dont le dossier est complet. Elle permettra en outre de répondre aux demandes en attente aux nouvelles demandes et subventions exceptionnelles si besoin. Chaque nouvelle attribution sera soumise à la décision du conseil municipal.

Où cet exposé, le conseil municipal décide d'attribuer le montant des subventions tel que présenté.

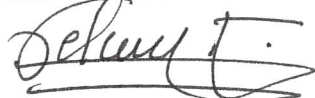
Délibération adoptée à 9 voix pour et 5 abstentions.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

Fait à NANT, le 14 avril 2025

Le secrétaire de séance
Alain DELMAS

Le Maire,
Richard FIOL



Transmis au représentant de l'Etat le : 15 AVR. 2025

Publié le : 15 AVR. 2025

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Toulouse, 68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'état. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télécours citoyens » accessible par le site internet : <https://www.telerecours.fr>